

Assemblée des délégués des 4 et 5 novembre 2019 à Berne

## Élection d'un membre de la Commission d'examen de la gestion pour le reste du mandat 2019 – 2022

### **Proposition**

L'Assemblée des délégués élit Guy Liagre comme membre de la Commission d'examen de la gestion pour le reste du mandat 2019 – 2022.

Heiden, le 9 septembre 2019  
Fédération des Églises protestantes de Suisse

La Commission de nomination  
Le Président  
Koni Bruderer

L'article 13 du Règlement de l'Assemblée des délégués stipule :

**Composition, nomination et durée du mandat**

<sup>1</sup> La Commission d'examen de la gestion se compose de cinq membres, appartenant à cinq Églises membres différentes.

<sup>2</sup> Les membres sont élus, sur proposition de la Commission de nomination, pour une durée de quatre ans ou pour le reste d'un mandat. Une réélection est possible à une reprise. Le mandat des membres qui ont été élus pour le reste d'un mandat prend fin après la deuxième réélection, au terme de huit ans de mandat.

<sup>3</sup> Le président ou la présidente de la Commission d'examen de la gestion est nommé(e) au sein de celle-ci par l'Assemblée des délégués. Il ou elle peut exercer son mandat de président au maximum pendant quatre ans.

Actuellement, la Commission d'examen de la gestion se compose des personnes suivantes :

Présidence	Johannes Roth	ZG
Membres	Annelies Hegnauer	ZH
	Peter Andreas Schneider	FR
	Iwan Schulthess, pasteur	BEJUSO

Après le départ de Myriam Karlström comme membre de la Commission d'examen de la gestion à l'Assemblée des délégués d'été 2019, la Commission de nomination propose à l'AD d'élire pour le reste du mandat 2019 – 2022 comme membre de la Commission d'examen de la gestion :

Membre	Guy Liagre, pasteur	VD
--------	---------------------	----